Compte rendu

Séance du Conseil Municipal du 9 avril 2018

Présents : MM. Florent Paquette ,Gérard Guyon, Patrick Blondeau, Daniel Pinard, Hugues Drezet et Mmes Héloïse Rebouillat et Sandrine Belime

Absents excusés :Mme Cécile Delval et M. Ludovic Martin

Absents : M Victor Paquette, Jean-François Guillomet

Secrétaire de séance : M Daniel Pinard

ORDRE DU JOUR

- Vote des différents budgets communaux 2018 (délibération)
- Fixation des taxes communales 2018 (délibération)
- Questions diverses

1. Vote des différents budgets communaux 2018

Le Maire présente au Conseil Municipal les différents budgets primitifs 2018 :

- Budget Eau : - dépenses de fonctionnement : 290 862,75 €
  - recettes de fonctionnement : 290 862,75 €
  - dépenses d'investissement : 362 831,00 €
  - dépenses d'investissement : 362 831,00 €

- Budget Bois : - dépenses de fonctionnement : 74 938,30 €
  - recettes de fonctionnement : 336 480,54 €
  - dépenses d'investissement : 25 000,00 €
  - recettes d'investissement : 25 000,00 €

- Budget Principal : - dépenses de fonctionnement : 1 292 977,59 €
  - recettes de fonctionnement : 1 292 977,59 €
  - dépenses d'investissement : 1 235 486,03 €
  - recettes d'investissement : 1 235 486,03 €

Ces 3 budgets avaient été étudiés lors de la réunion de travail du 26 mars 2018.
L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les budgets Eau, Bois et Communal par : Pour 7, contre 0, abstention 0.

2. Fixation des taxes communales 2018

Le Maire demande au conseil Municipal de fixer pour l'année 2018 les taux des taxes communales à savoir : la taxe d'habitation, les taxes foncières du bâti et non bâti , la CFE.

L'exposé du maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux, qui sont fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 16,57%
- Taxe foncière : 9,92%
- Taxe foncière non bâti : 22,14%
- C.F.E : 16,70%

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

3. Choix de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)

Une consultation a été lancée pour l'étude de la réalisation d'une halle couverte. Le Maire indique qu'une seule offre a été reçue. La commission des plis a retenu le cabinet Archiprogramme à Lyon pour un coût de 27 090 € TTC dont 11 250 € pris en charge par le département.
Le conseil Municipal décide d'accepter et de confier l'étude au cabinet Archiprogramme et d'y associer le département.
La décision est acceptée à l'unanimité.

4. Questions diverses

- Retour à la semaine des 4 jours : Le maire fait part d'un courrier de l'académie pour le retour à la semaine des 4 jours. L'étude continue pour les transports, une décision sera prise courant mai.

- Périscolaire Métabief : Suite aux différents échanges de courrier, la commune souhaite s'appuyer sur un cabinet conseil pour discuter sur la participation financière de la commune et confronter les méthodes de calcul. Un courrier sera fait par la commune pour signifier sa position à la commune de Métabief

Autre problème ; le Maire échangera avec madame la Sous Préfète sur les autres aspects du fonctionnement du périscolaire

- Commission communication : elle doit se réunir le 18 avril pour préparer le nouveau bulletin municipal et choisir un nouveau prestataire pour l'impression et la mise en page

- PLU : le PLU est en cours mais par rapport à la zone commerciale la réflexion doit se faire à l'échelon intercommunal. Une commission va donc se créer qui associera les acteurs locaux.

- Propreté du village : Il est constaté qu'après la saison d'hiver, le village est plutôt sale. Une question se pose : peut-on remettre en place le nettoyage de printemps ? l'idée d'une journée verte est lancée pour l'automne avec Préval.

- Travaux forestiers : Une délibération est prise pour valider la vente des feuillus de chauffage à l'entreprise Salvi Adrien, parcelle 19 et 28, ainsi que la vente des grumes de hêtres à la Tournerie fine du Jura.

- Date du prochain Conseil : jeudi 3 mai 2018

La séance est levée à 22h15